2008/8931 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROJET DE MUSEE DE L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME (DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 4 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« L'Association « L'espace culturel du christianisme à Lyon » (ECCLY) a été créée pour promouvoir la création d'un musée consacré à l'histoire du christianisme à Lyon qui serait situé sur le site de l'Antiquaille.

L'ECCLY a conçu son projet selon les trois points suivants :

• Un lieu de mémoire : «Le Cachot de Saint Pothin» et la naissance du Christianisme à Lyon et en Gaule.

Réaménager le site pour mettre en valeur un lieu majeur de la naissance du christianisme en Gaule. Actuellement une partie des mosaïques du XIX^e siècle est déjà en cours de restauration dans l'Atelier du Musée archéologique de Saint Romain en Gal

• Un lieu d'introduction au fait chrétien : un parcours historique sur le christianisme.

Inviter tout citoyen, quel que soit son âge ou son origine, à une découverte du christianisme et de son riche patrimoine par l'exploration de son histoire : tel est le projet élaboré à l'initiative de la Fondation Fourvière, et mis en œuvre par un groupe d'enseignants et de chercheurs. Il repose sur 4 idées maîtresses :

1. Il s'agit d'un «Centre d'interprétation»

Dans ce «musée virtuel», le visiteur découvre par l'alternance de courtes scénographies et des phases plus actives d'observation et de questionnement, à la fois d'un patrimoine artistique prodigieux et les origines de la culture chrétienne.

2. Ce centre d'interprétation est à base historique et scientifique

Il laisse parler les documents textuels, iconographiques ou musicaux qui ont rythmé la vie du christianisme. Les commentaires des documents veillent à restituer le contexte de l'époque ; ils s'inscrivent dans le consensus des historiens en maintenant ouvertes les questions non tranchées.

Des conventions ont été passées avec les Universités Lumière Lyon 2 et Jean Moulin Lyon 3. Ces cautions autorisent les pouvoirs publics à aider

2008/8931 2

cette entreprise culturelle et scientifique valorisant le patrimoine local, national et européen, sans déroger aux principes de la laïcité.

3. Ce centre d'interprétation est destiné au plus large public

L'équipe de conception s'est donné pour référence les éléments des programmes d'histoire de l'Education Nationale concernant le fait religieux et, dans ce projet, les différentes confessions chrétienne, catholique, protestante, orthodoxe.

4. Ce centre d'interprétation privilégie le patrimoine régional

Ainsi le visiteur est sans cesse renvoyé au réseau des musées et centres culturels régionaux, à ses propres lieux de culture et de savoir.

• Un lieu d'expositions temporaires et d'animation.

Compléter ce centre d'interprétation en proposant des expositions temporaires présentant tel événement ou tel aspect de l'histoire du christianisme à Lyon.

Le montant de l'investissement est de 2,4 M€.

En-dehors de l'appel au mécénat et aux donateurs privés, le plan de financement reposerait sur les contributions de :

la Ville de Lyon : 20 % soit 480 000€
le Conseil général : 30 % soit 600 000€

- le Conseil régional : 10 % soit 240 000€.

Ce projet, qui sera réalisé sur 3 ans, permettra d'enrichir le circuit touristique du site de Fourvière, qui constitue un lieu historique d'identification fort pour Lyon, sa population et toute la région lyonnaise.

Le budget prévisionnel du projet prévoit une fréquentation de 20 000 visiteurs à partir de la 3^e année.

Compte tenu des retombées de ce projet en termes économique, touristique et de notoriété pour la Ville de Lyon, il vous est donc proposé de décider du principe de l'attribution d'une subvention de 480 000€ à l'Association ECCLY, qui a sollicité cet engagement de la ville à ce stade de l'élaboration de son dossier pour pouvoir mobiliser plus aisément les autres financeurs publics. »

Vu l'avis émis par le Conseil du 5^e arrondissement ;

Ouï l'avis de sa Commission Finances;

2008/8931 3

DELIBERE

Une subvention de 480 000 € est allouée à l'Association ECCLY pour la réalisation du musée « espace culturel du christianisme », selon des modalités de versement (répartition sur plusieurs années, transmission des factures par le Maître d'ouvrage, …) qui seront précisées par une convention à intervenir entre la Ville de Lyon et l'Association ECCLY, convention en cours d'élaboration et qui fera l'objet d'une délibération ultérieure.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. DESCHAMPS